AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-8-77137266

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427) Tél. (78) 62.20.30. (P. 426 & 427)

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 93 Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région 9 Août 1977

VIGNE

Mildiou - Les pluies importantes de fin juillet ont favorisé le développement du mildiou (présence du Rot brun dans les parcelles mal protégées).

Un traitement tardif avec utilisation d'un produit à longue rémanence permettra de prolonger la protection des grappes tout en favorisant le bon aoûtement des sarments.

Opérer dés réception du présent avis.

Pourriture grise - (Botrytis) - Les conditions sont favorables à la progression de la Pourriture grise. Une nouvelle application fongicide spécifique devra être réalisée au début de la véraison.

Tordeuses de la grappe - Dans les vignobles de Savoie où les vols de 2ème génération se sont légèrement et faiblement prolongés (secteur d'Apremont notamment), la surveillance des parcelles s'impose encore pour l'exécution éventuelle d'un traitement de type curatif (après observation visuelle de vers).

Dans l'extrême sud de la Circonscription, un début faible de 3ème vol est noté. Attendre un nouvel avis.

ARBRES FRUITIERS

Carpocapse - Sur noyer, les traitements contre ce ravageur ne sont plus nécessaires du fait de la lignification de la coque.

Mouche méditerranéenne des fruits - Les premières captures ont été notées en différentes situations de la moyenne vallée du Rhône.

Des traitements spécifiques ne pourraient toutefois être envisagés que dans les vergers situés à proximité des agglomérations urbaines et des décharges de fruits avariés ou retirés.

On devra strictement respecter les délais d'utilisation des pesticides avant récolte.

Psylles du poirier - Compte-tenu de l'importante infestation constatée dans de nombreux vergers de poiriers (tout particulièrement dans la région lyonnaise), il est conseillé de poursuivre la lutte. A défaut de produits totalement efficaces on pourra exécuter dans le respect de la législation 2 interventions à une dizaine de jours d'intervalle avec utilisation d'un des produits suivants :

Méthidathion à 30 gr/hl de m.a. ; Monocrotophos à 30 gr/hl de m.a. ; Phosmet à 50 gr/hl de m.a.

A signaler l'intérêt du permanganate (1) (125 gr/hl), employé seul, en pulvérisation, 12 à 24 h avant le traitement insecticide.

(1) Ce produit peut parfois être légèrement phytotoxique. Eviter de l'utiliser sur des arbres dont les fruits sont arrivés à un stade proche de la maturité.

P 285

A PROPOS DES MALADIES DU PLATANE

Au cours du printemps écoulé, le platane s'est trouvé projeté au premier rang de l'actualité phytosanitaire, sinon de l'actualité générale puisque la presse régionale a fait un large écho aux inquiètudes des propriètaires de platanes, en particulier de nombreuses municipalités de la région.

A vrai dire cette inquiètude apparaissait à première vue fort justifiée dés le début d'Avril : feuilles brusquement arrêtées dans leur développement à la taille de quelques centimètres carrés, puis recroquevillées, dessèchées et brunies. Cet accident était dû uniquement au vent de nord violent, très sec et brusquement très froid des derniers jours de Mars ; Les gelées de Pâques ne firent qu'aggraver encore la situation.

Dans le même temps parvenait de régions plus méridionales, l'écho de graves attaques d'une maladie du bois "Cératocystis fimbriata" et n'était le développement ultérieur normal des feuilles rescapées du froid, on aurait pu croire effectivement à un assaut brutal de cette affection.

Mais cette atrophie du feuillage est loin d'être la seule manifestation de la maladie et la plupart des autres symptômes étaient très généralement absents. A peine la première vague d'inquiètude apaisée apparaissaient sur les feuilles, clairsemées mais de taille désormais normale, des taches noires sur et en bordure des nervures principales taches qui par leur extension et leur propagation au pétiole amenaient le dessèchement des feuilles et des nouvelles pousses. Quelquefois de façon spectaculaire dés la fin du mois de Mai ou le début de Juin. Il ne s'agissait encore pas de Cératocystis, mais de l'anthracnose (Gnomonia veneta), maladie courante à la suite des printemps pluvieux comme celui de 1977 mais qui n'avait soulevé aucune inquiètude si l'opinion et en particulier les propriètaires de platanes n'avaient été sensibilisés par les accidents précédents et l'interprétation prématurée qui en avait été donnée.

Nonobstant l'apparition de cette seconde affection qui malgré son intensité n'a jamais de suites graves pour la santé des arbres, nous avons tout de même effectué de nombreux prélèvements d'écorce dans les secteurs douteux de l'agglomération lyonnaise et dans certaines villes de l'Isère et de la Drôme, où la présence de plusieurs symptômes réunis pouvait laisser craindre la présence de cératocystis.

Fort heureusement les examens minutieux des laboratoires spécialisés de la Recherche Agronomique n'ont dans aucun cas révelé la présence du moindre fragment de tissu ni du moindre germe de ce champignon.

Toutefois la plus grande vigilance s'imposera désormais du fait de la présence de cette maladie dans les régions méridionales relativement proches de la notre. Il n'existe toutefois aucune certitude quant à la nécessité de renouveler en 1978 les traitements fort onéreux qui ont pu être effectués par mesure de prudence au cours du printemps 1977.

TRAITEMENT DES SOLS AU BROMURE DE METHYLE

RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES, ENTREPRISES ET GROUPEMENTS AGREES ET AUX UTILISATEURS

La limitation des résidus bromés devient de plus en plus nécessaire pour les cultures légumières mises en place sur un sol désinfecté.

Un document général envoyé aux conseillers horticoles intéressés et intitulé "La désinfection des sols au bromure de méthyle - Limitation des résidus bromés dans les légumes" fait une large part aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but.

Ces mesures techniquement nécessaires se situent aux trois stades suivants :

- Au niveau de la préparation du terrain pour le traitement :
  La température, l'humidité relative, la porosité, les matières organiques et les amendements calcaires.
- Au niveau du traitement proprement dit :
  La dose, la durée de contact, la fréquence du traitement.
- Au niveau de la préparation du terrain pour la remise en culture :
  l'aération, le "lessivage".

Il convient de travailler en collaboration avec les Agriculteurs et de les aider :

- par des conseils.
- par la mise en application des mesures appropriées, détaillées dans le document ci-dessus indiqué.

7286

CULTURES MARAICHERES

Alternaria de la carotte - Cette maladie se développe principalement sur les variétés tardives et peut causer d'importants dégâts lorsque l'hygrométrie est importante. Les fongicides préconisés aux doses usuelles sont : captafol, mancozèbe et manèbe également efficaces contre le mildiou.

Septoriose du céleri - Après le repiquage et pendant la période de formation des "branches" et des "raves" et plus particulièrement à la suite des pluies orageuses ou après des arrosages très copieux les conditions sont favorables au développement de la maladie. En conséquence plusieurs traitements peuvent se révéler nécessaires (tous les 8 à 10 jours) en particulier lorsque les plants ont :

1°) 15 cm environ

2°) 40 cm de haut

3°) lorsque les souches sont complètement développées.

L'un des fongicides suivants peut être utilisé :

produits cupriques, oxyquinoléate de cuivre, bénomyl, méthylthiophanate, propinèbe, captafol, mancozèbe, manèbe et certaines associations.

Teigne du poireau - Actuellement l'intensité des captures est très variable d'une culture à une autre. On peut envisager la protection de la culture en traitant soit :

a) dès que l'on observe les premières "morsures" pour chaque période d'attaque

b) systématiquement en tenant compte de la persistance d'action de l'insecticide mis en oeuvre.

Les insecticides suivants peuvent être utilisés : azinphos, bacillus thuringiensis, carbaryl, chlorfenvinphos, malathion, méthidathion, parathion, phosalone, tetrachlorvinphos.

Désherbage : Après la reprise l'un des herbicides suivants peut être utilisé :

chloroxuron, linuron, prométryne, propachlore ainsi que diverses associations.

CULTURES DIVERSES

Mildiou et Alternaria - Les conditions climatiques de l'année restent favorables au développement de ces deux maladies. La protection sera maintenue sur tomate et sur pomme de terre tardive.

Pour le Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Rhône-Alpes"
L'Ingénieur d'Agronomie, par interim

R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.